

# PSYCHOLOGIE DE L'ORIENTATION TOUT AU LONG DE LA VIE



## MASTER



Contrat Pro.

### Lieu de la formation

UFR Lettres langues et sciences humaines  
Campus de Belle-Beille  
11 Boulevard Lavoisier  
49045 Angers Cedex 01

### Chiffres clés

**23** Étudiants inscrits en 1ère année dont 18 en formation initiale et 5 en formation continue

**28** Étudiants inscrits en 2ème année dont 18 en formation initiale et 10 en formation continue

### Contact

Sandrine DESMAZON  
sandrine.desmazon@univ-angers.fr  
Tél. : 02 41 22 64 63

Direction de la Formation Continue :  
alternance@univ-angers.fr

### Responsable de la formation

Christophe BOUJON  
christophe.boujon@univ-angers.fr

### Adresse web

[www.univ-angers.fr/lettres](http://www.univ-angers.fr/lettres)



### Partenaire



## Présentation

Cette mention de Master cohabilitée avec l'Université de Rennes 2 répond directement au décret du 1er février 2017 portant dispositions statutaires relatives au nouveau corps de psychologues de l'Éducation nationale (parcours assuré par l'Université de Rennes 2) ainsi qu'aux lois du 24 novembre 2009 et du 05 mars 2014 (parcours assuré par l'Université d'Angers), ayant fait évoluer la réglementation en matière des pratiques d'accompagnement à l'Orientation et à la Formation Tout au long de la Vie, dans les différentes phases de transition entre les périodes de formation et d'emploi que peuvent connaître les adolescents, les adulte jeunes ou plus âgés, proches de la retraite.

Les compétences développées dans cette formation sont notamment la capacité d'informer, de conseiller et d'accompagner à l'orientation et vers l'insertion toute personne, quels que soient son âge et son parcours ou toute rupture faisant suite à un accident de la vie : par exemples, durant ou après un décrochage scolaire, une mobilité de carrière, un licenciement, une peine de justice, un placement volontaire ou d'office...

Les enseignements spécifiques de chaque parcours sont assurés sur chaque site universitaire. Ceux communs aux deux parcours sont réalisés sous la forme de visio-conférences.

## Objectifs

Ce master vise à former des psychologues de statut cadre, l'usage professionnel du titre de psychologue étant protégé depuis l'article 44 de la loi n° 85-772 du 25 juillet 1985, en application du décret n° 2005-97 du 3 février 2005 et de l'arrêté du 19 mai 2006 complétant le décret n° 90-255 du 22 mars 1990.

Des professionnels du domaine assurent plus de 40% des enseignements, participent aux oraux de sélection et aux évaluations des enseignements.

**Compétences spécifiques** : être capable d'accompagner différents publics dans les structures et services de l'orientation et de l'insertion socio-professionnelle. Intervenir en guidances éducationnelle et vocationnelle, selon les normes européennes de Certification et d'Éducation.

## Poursuite d'étude | Insertion professionnelle

Les étudiants diplômés pourront devenir conseillers et/ou psychologues à l'orientation tout au long de la vie (OTLV) dans différents services ou structures publiques ou privées, dans le secteur du volontariat, dans le secteur associatif ou libéral. En relation avec les lois du 24 novembre 2009 et du 05 mars 2014, modifiant l'accompagnement à la formation tout au long de la vie, les diplômés de cette formation pourront prétendre à des postes de psychologues consultants-formateurs, de chargés d'études au sein des structures d'orientation et d'insertion, de bilans de compétences, de cabinets privés de coaching, ou des services au Conseil en Évolution Professionnelle dans les structures locales, régionales ou nationales en charge de l'accompagnement à la formation professionnelle ou à l'emploi (Missions de Lutte contre le Décrochage Scolaire, Missions Locales, Pôle Emploi, ...).

## Public visé

**Formation initiale** : Elle se déroule sur 4 semestres. Elle s'adresse de plein droit aux étudiants titulaires de la Licence en psychologie. La sélection à l'entrée est réalisée par un jury de professionnels et d'universitaires. La formation s'adresse aussi aux étudiants titulaires de diplômes étrangers reconnus équivalents.

**Formation continue** : Reprise d'études et accès par validation des acquis possible en première ou directement deuxième année sous réserve de l'avis des jurys compétents.

Formation possible sous contrat de professionnalisation sous réserve des jurys compétents et de la possession d'une Licence de psychologie pour l'entrée en première année de Master et d'une Maîtrise ou d'un Master 1 de psychologie pour l'entrée en deuxième année.

## Programme

### Semestre 1 :

**UEF1 Processus cognitifs et conatifs - 30h**

**UEF2 Développement des processus cognitifs et conatifs en contextes - 30h**

**UEF3 Tronc commun avec Rennes 2 - 36h**

**TER1 Initiation à la recherche (séminaire) - 14h**

**UEM1 Méthodologies associées aux mises en situations professionnelles (1) - 24h**

**UEM2 Méthodologies associées aux mises en situations professionnelles (2) - 24h**

### Semestre 2 :

**UEF4 Tronc commun avec Rennes 2 - 36h**

**TER2 Mémoire de recherche (séminaire) - 14h**

**UES1 Stage professionnel (séminaire) - 24h**

**UEM3 Méthodologies associées aux mises en situations professionnelles (3) - 24h**

**LV Langues Vivantes - 12h**

### Semestre 3 :

**UEF5 Tronc commun avec Rennes 2 - 48h**

**UEF6 Connaissance du milieu de l'orientation et de l'insertion professionnelles - 72h**

**UEF7 Analyse et accompagnement des difficultés d'insertions sociale et professionnelle - 36h**

**UEM4 Pratiques de la recherche en psychologie de l'éducation et de la formation - 12h**

**UEM5 L'évaluation psychologique des personnes - 36h**

**UEM6 L'entretien de conseil et les techniques d'animation de groupes et de communication - 36h**

**LV Langues Vivantes - 12h**

### Semestre 4 :

**UEM7 Problématiques formatives - 24h**

**UEM8 Méthodologie professionnelle - 36h**

**UES2 Stage professionnel - 54h**  
(Suivi individuel du maître de stage) et séminaires

## Stage

Dans la formation, les stages sont obligatoires en première année (28 jours minimum au semestre 2) et en deuxième année (80 jours au minimum au semestre 4).

**En 1<sup>ère</sup> année :** stage professionnel non gratifié d'une durée de 190 heures (12 semaines à 17,5h hebdomadaires) avec accompagnement de la pratique professionnelle sous la forme d'un séminaire collectif assuré par un professionnel du domaine.

**En 2<sup>ème</sup> année :** stage professionnel de 500 heures minimum soit 18 semaines à 28 h hebdomadaires en moyenne de mi-janvier à mi-juin avec suivi individuel par le maître de stage (1h/étudiant) et des regroupements sous forme de séminaires animés par un psychologue de l'orientation tout au long de la vie.

